

### **Flash-back** - Revue électronique hebdomadaire du Centre Mohammed VI de Soutien à la Micro-finance Solidaire -



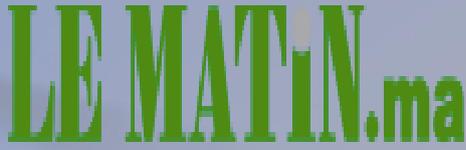
**N° 97 - Du 7 au 20 octobre 2013.**

« *Flash-back* » est une revue hebdomadaire électronique d'articles, d'études et de rapports sur le Micro-Crédit et la Micro-Finance au Maroc et dans le Monde sélectionnés par les soins de l'équipe du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Elle est diffusée à l'ensemble des acteurs du secteur dans notre pays.

S'agissant d'une sélection d'articles, d'études et de rapports dans l'objectif de diffuser l'information et encourager l'échange, le Centre ne peut alors pas cautionner le point de vue exprimé par la source.

#### **Sommaire :**

- [\[LeMatin.ma\] Les activités génératrices de revenus - Un volet essentiel de l'INDH concrétisé de nouveau](#)
- [\[Aujourd'hui Le Maroc\] Cap sur Ibhar](#)
- [\[LaMicrofinance.org\] V<sup>èmes</sup> Journées Internationales de Microfinance \(les 11, 12 & 13 septembre 2013 à Douala, Cameroun\) « Mutations et crises de la Microfinance » : Accédez aux communications !](#)
- [\[Desjardins Développement International\] Les membres de Proxfin s'engagent à améliorer l'accès au financement pour les petits entrepreneurs](#)
- [\[Libe.ma\] La microfinance ne détourne-t-elle pas des vrais problèmes ?](#)
- [\[HuffPostMaghreb.com\] Où en est la micro-finance en Tunisie ?](#)
- [\[Libe.ma\] Un service qui perd de son attrait](#)
- [\[Challenges.fr\] Esther Duflo règle son compte au microcrédit](#)
- [\[INAISE.org\] La SIDI fête ses 30 ans](#)
- [\[Fineyear.com\] Crowdfunding : Pourquoi il est important d'avoir une réglementation adaptée en France pour créer des leaders européens ?](#)



[Les activités génératrices de revenus - Un volet essentiel de l'INDH concrétisé de nouveau](#)

« (...) Placées en tant que priorité majeure de l'INDH, les AGR traduisent l'esprit de l'Initiative, s'inspirant de la philosophie royale qui vise la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale à travers l'appui à la création de micro-projets, la dynamisation des coopératives et l'encouragement de l'initiative privée.

C'est dans cette optique que s'inscrivent les projets AGR, présentés mardi (8 octobre 2013) à S.M. le Roi Mohammed VI dans la commune rurale Oufouss, (...).» [Lire plus.](#)



[Cap sur Ibhar](#)

« (...) Le programme «Ibhar II», présenté lundi 7 octobre à Casablanca, comprend plusieurs packs dédiés à la modernisation et la mise à niveau de la flotte artisanale et côtière. Pour la pêche artisanale, l'Etat a engagé le pack Mawarid. Ce programme consiste à équiper les unités artisanales en moyens de communication, de navigation, de préservation des captures et en moyens de propulsion. L'appui financier de l'Etat peut aller de 50 à 80% du montant de l'investissement et ce, selon l'option choisie par le demandeur. Le montant pourra donc osciller entre 2.250 dirhams et 5.750 dirhams. Le reliquat pourrait être financé soit par apport personnel et ou par microcrédit.» [En savoir plus.](#)



[Vèmes Journées Internationales de Microfinance \(les 11, 12 & 13 septembre 2013 à Douala, Cameroun\) « Mutations et crises de la Microfinance » : Accédez aux communications !](#)

« (...) Face aux mutations de la microfinance qui sont à la fois sectorielle, institutionnelle et organisationnelle, beaucoup d'IMF réussissent à s'adapter et à grandir. Ces exemples ne doivent pas pour autant voiler le fait que l'on enregistre un nombre important de crises qui entament la viabilité et la pérennité des institutions, comme la stabilité du secteur. L'analyse des mutations et des crises de la microfinance doit conduire à identifier les différentes dynamiques de cette évolution et à rechercher comment en maîtriser les conséquences. Tel est le thème qui a été retenu pour les Journées de Douala. A la suite de l'appel à communications, le Comité scientifique a retenu 65 propositions dont plus des deux tiers en provenance d'Afrique.» [Accéder aux communications.](#)



[Les membres de Proxfin s'engagent à améliorer l'accès au financement pour les petits entrepreneurs](#)

« (...) Considérant que partout sur la planète, les micro, petites et moyennes entreprises constituent un moteur essentiel de création d'emplois et de développement socio-économique, les membres de Proxfin se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour rendre ce type de financement davantage accessible pour les petits entrepreneurs. Par exemple : (...) En mettant un accent particulier sur l'éducation financière et l'accompagnement des entrepreneurs; (...) En misant sur le partenariat, l'innovation et le recours aux technologies; (...)» [Lire la déclaration complète Proxfin de Lusaka.](#)



[La microfinance ne détourne-t-elle pas des vrais problèmes ?](#)

« (...) Il s'agit (...) ici de comprendre la nature de la microfinance et de ses limites non pas "en elle-même", mais du fait de l'environnement dans lequel elle émerge. Avant de demander de nouvelles réglementations, il faut sans doute se poser la question de savoir si des réglementations actuelles, pas simplement directes mais aussi indirectes, n'empêchent justement pas le secteur de se "réguler" sur des bonnes pratiques. (...) Avant de réglementer un secteur qui est "borderline", voyons s'il ne l'est pas du fait même de certaines réglementations existantes et de politiques malavisées.» [Lire l'article.](#)



[Où en est la micro-finance en Tunisie ?](#)

« (...) Le marché en Tunisie a été estimé à 1,2 à 1,4 million de micro-entrepreneurs, sans parler de petits salariés n'ayant pas accès aux services financiers classiques. Actuellement, environ un quart seulement de la demande de la part de micro-entrepreneurs est couvert, sans parler des petits salariés. Il y a donc de la place pour d'autres acteurs.» [En savoir plus.](#)

### Libération

[Un service qui perd de son attrait](#)

« (...) La microfinance, lorsqu'elle est équitable et accessible, est une stratégie qui traite principalement de l'extrême pauvreté et se limite à cela. Les gens ne devraient pas perdre la foi dans la microfinance, mais plutôt chercher à améliorer l'industrie et protéger les pauvres contre l'exploitation potentielle (des taux d'intérêt exorbitants).» [Lire l'article.](#)

### Challenge.fr

L'économie en temps réel

[Esther Duflo règle son compte au microcrédit](#)

« (...) Un verdict terrible et sans appel : "Je ne pense pas que le microcrédit ait aidé qui que ce soit à sortir de la pauvreté". (...) "Nous disposons de cinq à six évaluations aléatoires d'impact dans ce domaine, réalisées dans des contextes très différents, de l'Inde urbaine au Maroc rural, elles parviennent toutes à la même conclusion. Le microcrédit a un faible impact sur la pauvreté, qu'il soit mesuré en termes de consommation par tête ou de revenu". (...) Selon elle, le microcrédit n'est pas la révolution annoncée, n'offre pas de "changement radical", mais il permet tout de même aux pauvres "d'éviter de gaspiller leur argent".» [Lire plus.](#)



[La SIDI fête ses 30 ans](#)

« (...) Aujourd'hui, au sein de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), nous constatons que la microfinance est un outil qui fonctionne mais certaines personnes et organisations, telles que les organisations de producteurs (OP), n'y ont toujours pas facilement accès. Au sein des « chaînes de valeur rurales », il y a aussi de nombreux entrepreneurs qui font de la transformation et de la commercialisation et qui manquent de ressources financières. (...) Si la finance sociale et solidaire se professionnalise, elle aura un bel avenir devant elle. Toutefois, elle doit relever trois grands défis (...)» [Lire l'entretien.](#)



[Crowdfunding : Pourquoi il est important d'avoir une réglementation adaptée en France pour créer des leaders européens ?](#)

« (...) De quelle façon doit alors évoluer la réglementation pour accompagner le développement du crowdfunding ? Notre point de vue est qu'il faut d'abord faire urgemment évoluer le type d'investisseurs-prêteurs éligibles. (...) Par ailleurs, nous proposons que l'Etat accompagne activement le développement des plateformes de crowdfunding en plaçant une partie de sa trésorerie, en tant qu' "investisseur-prêteur" sur les plateformes de crowdfunding qui répondront à certains critères (agrément dûment obtenu auprès de l'ACP et ou de l'AMF, production de prêts réalisées supérieure à un certain montant, etc.).» [Lire l'article.](#)